

Informations légales

www.guywagnerblog.com est un blog sur l'actualité et l'analyse des marchés financiers, créé, édité et maintenu par Guy Wagner, chief economist de la Banque de Luxembourg (« la Banque ») et directeur de BLI - Banque de Luxembourg Investments (« BLI »).

Directeur de la publication : Guy Wagner, 7, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg
Hébergeur : Banque de Luxembourg

L'utilisation du blog implique l'acceptation de la Charte d'interactivité (reprise ci-dessous).

Toute personne résidant dans un Etat où elle n'a pas le droit, pour une raison quelconque tenant par exemple à sa nationalité ou à son lieu de résidence, de consulter les sites en rapport avec des banques étrangères doit s'abstenir de consulter le présent blog. La Banque et BLI déclinent toute responsabilité vis-à-vis de ces personnes et invite tout utilisateur à vérifier préalablement à l'utilisation du site qu'aucune norme ne l'en empêche ou restreint la mise à disposition du site par la Banque.

Contenu du blog :

Les prises de positions, articles, questions et réponses publiées sur ce blog n'engagent que leur auteur. La responsabilité de la Banque ou de BLI ne sauraient être mises en cause à raison de ceux-ci.

De plus, les informations financières et économiques publiées sur le blog sont communiquées à titre purement indicatif. Elles ne constituent pas un conseil en investissement ni une recommandation d'achat ou de vente. Elles doivent être utilisées avec la plus grande précaution. La Banque et BLI ne donnent aucune garantie quant à l'exactitude, la fiabilité, l'actualité, l'intégrité de ces informations. Leur responsabilité ne saurait être engagée à raison de ces informations.

Le directeur de la publication du blog et la Banque de Luxembourg se réservent le droit de modifier quand bon leur semble le contenu du blog ou le rendre inaccessible.

Liens hypertextes et flux RSS :

La création de liens hypertextes vers le présent blog est soumise à l'accord préalable et exprès de la Banque.

Les liens hypertextes établis à partir du présent blog en direction d'autres sites ne sauraient, en aucun cas, engager la responsabilité de la Banque ni celle de BLI. Leur existence ne constitue aucun acquiescement ni garantie de la Banque ni de BLI quant au contenu ou à la personne qui exploite cet autre site.

Les flux RSS publiés sur ce blog sont mis à disposition par Yahoo Finance. Leur contenu n'engage pas la Banque ni BLI.

Droits d'auteurs :

La reproduction ou représentation, intégrale ou partielle, des pages, des données et de tout autre élément constitutif du blog, par quelque procédé ou support que ce soit, sans autorisation expresse de la Banque de Luxembourg, constitue une contrefaçon.

Droit et for applicables :

Le présent blog est soumis au droit luxembourgeois. La Banque et BLI s'engagent à respecter les lois et règlements luxembourgeois régissant l'exploitation d'un site Internet. Tout litige qui pourrait naître à raison du présent site relève de la compétence exclusive du Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Charte d'interactivité :

Tous les internautes peuvent lire les articles publiés par Guy Wagner et, éventuellement, les commenter ou lui poser une question.

Pour poser une question, les internautes doivent être majeurs et disposer d'une adresse de courrier électronique (e-mail) valide.

Les questions et commentaires des internautes doivent être en rapport avec le sujet de l'article publié ou concerner la sphère financière et les placements financiers.

Guy Wagner se réserve le droit de prendre connaissance des messages (« posts ») avant d'y répondre, de censurer certains contenus, voire de ne pas répondre à certaines questions, s'il les juge hors de propos.

Les posts des internautes ne devront pas être contraires aux bonnes mœurs, à l'ordre public, ni aux lois et règlements en vigueur et relèvent de la responsabilité exclusive de leur auteur.